

REGION FLAMANDE

Excédent budgétaire de 390 millions d'euros

La Flandre a terminé l'année 2018 avec un excédent budgétaire de 389,5 millions d'euros, a indiqué lundi la ministre flamande du Budget, Lydia Peeters, sur la base du premier rapport d'exécution du comité de monitoring. La somme servira au désendettement.

En 2016, le gouvernement flamand s'était engagé à présenter un budget en équilibre structurel à partir de 2017. L'objectif avait été largement at-

teint puisqu'un excédent de 470 millions d'euros avait été dégagé.

L'excédent de l'an passé s'explique par les recettes tirées des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques (+103,1 millions d'euros), des droits de succession (+98,6 millions), d'une sous-utilisation des crédits plus importante que prévu (+120 millions) et des résultats des Hautes écoles et université (+53,4 millions).